



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/presentation/article/terre-en-vue-au-coeur-de-l-economie-sociale>

Terre-en-vue, au coeur de l'économie sociale

- Terre-en-vue -

Date de mise en ligne : mercredi 2 mai 2018

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés



<https://vimeo.com/239443185>

[Terre-en-vue, au coeur de l'économie sociale](#)

[Terre-en-vue](#)

La plupart d'entre vous a déjà pu découvrir la vidéo ci-dessus. Et les plus attentifs d'entre vous auront vu ces mots apparaître sur notre flyer : « *Terre-en-vue, au coeur de l'économie sociale* ».

Pourquoi cette phrase ? A quoi fait-elle référence ? Voici quelques éléments de réponse :

Économie sociale, c'est quoi ?

Une vidéo vaut mieux que de longs discours, non ? Avant toute chose, découvrez ci-dessous, grâce à la vidéo créée par la SAW-B, Fédération d'économie sociale, ce qu'est une entreprise d'économie sociale.

https://www.youtube.com/watch?v=brwW_KmfwYs&feature=youtu.be

[Qu'est-ce qu'une entreprise sociale ?](#)

[SAW-B asbl](#)

PS : Cette vidéo est libre de droit : vous pouvez donc la partager à votre guise !

Une entreprise qui "fait" de l'économie sociale (ES), c'est donc une entreprise pas tout à fait comme les autres. Certes, elle produit soit des biens (biens matériels que l'entreprise fabrique pour ensuite les vendre) soit des services (lorsque l'entreprise ne fabrique rien mais rend et vend des services (ex : un coiffeur)). Mais à la différence d'une entreprise d'économie dite "classique", l'entreprise d'ES place l'efficacité économique **au service de l'intérêt général** et de la collectivité. C'est cette **finalité sociale** qui est au cœur du projet, **non le profit**. Au lieu d'enrichir quelques actionnaires, la richesse créée est donc au service de la finalité.

Les entreprises d'économie sociale cherchent aussi à faire rentrer **la démocratie** dans l'entreprise. Et même parfois à mettre en place une **dynamique participative** en associant les différents acteurs concernés par l'activité (les usagers, les travailleurs, les bénévoles, les clients, les pouvoirs publics, etc.). Dans tous les cas, elles sont tout à fait **autonomes dans leur gestion** (aucune intervention de l'État).

Voici en quelques mots les grands principes de l'économie sociale. Pour une version plus complète et de nombreuses autres infos, n'hésitez pas à aller faire un tour sur le site des Jours Fous de l'Économie Sociale, créé par Financité (et dont nous nous sommes librement inspirés pour la description ci-dessus) :

<https://lesjoursfousdeleconomiesociale.be/economie-sociale/>



C'est à eux qu'on doit le nouveau logo qui vise, tout comme le site ci-dessus, à promouvoir et présenter l'économie sociale et ses valeurs d'une manière simple, positive et attractive.

Et Terre-en-vue, dans tout ça ?

Terre-en-vue et l'économie sociale : une évidence

Terre-en-vue est elle aussi une entreprise d'économie sociale. De fait, nos missions s'inscrivent pleinement dans les principes de l'économie sociale en ce que :

1. Nous soutenons les agriculteurs dans le développement de leur projet en levant un des principaux obstacles au maintien de notre agriculture. En cela, notre action se situe aux fondements d'une économie alimentaire de qualité **au service de toute notre société**.
2. La coopérative et l'asbl sont gérées de manière autonome par les citoyens et agriculteurs, avec le soutien des associations fondatrices. Elles bénéficient à ce titre, d'une **autonomie de gestion**.
3. Terre-en-vue replace les agriculteurs et les consommateurs au centre des décisions concernant l'économie agricole locale et donne ainsi **la primauté du travail sur le capital**. Les terres sont acquises par la coopérative et louées aux agriculteurs selon les barèmes légaux, avec la priorité donnée au développement et au soutien du projet agricole et au développement des emplois dans le secteur. La location des terres est au service de chaque projet et n'a pas pour but de rémunérer le capital social.
4. Toutes les parties prenantes sont actives dans le projet : la recherche de terres et l'acquisition de terres par la coopérative relèvent de la responsabilité des agriculteurs concernés, soutenus par des communautés locales animées par le mouvement. Le mouvement fonctionne selon **un processus démocratique et ouvert**, permettant d'intégrer les différents points de vue.

Ces principes que nous incarnons à travers notre mouvement, nous avons voulu les mettre en lumière à travers une courte vidéo, avec, au coeur de celle-ci, les liens humains et solidaires, qui se créent grâce aux actions de Terre-en-vue dans sa globalité. Notre objectif est aussi de convaincre d'autres initiatives de la pertinence de ce modèle d'économie sociale, pour notre bien-être à tous.

Vous ne l'avez pas encore visionnée ci-dessus ? La revoici :

<https://vimeo.com/239443185>

[Terre-en-vue, au coeur de l'économie sociale](#)

[Terre-en-vue](#)

Cette vidéo a été incluse dans le webdocumentaire "[#Plus de sens](#)" créé par Step Entreprendre, qui a été mis en ligne fin avril 2018. Ce webdocumentaire a à nouveau but de sensibiliser, inspirer, documenter sur cette manière d'entreprendre.



Bref, suffit les mots, passons à l'action ! Et si vous ne le faites pas déjà, rejoignez-nous pour vivre ensemble une économie plus juste, plus humaine et plus durable !

Post-scriptum :

Ce projet, tout comme les autres décrits dans l'article, a été réalisé avec le soutien de la Wallonie.